

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

Entre voisins

la Revue du SIVoM Val de Banquière - Août/Septembre/Octobre 2011



EN BREF

LES INFOS DU TERRITOIRE

TRAVAUX

Construction du Pôle Petite Enfance

ENFANCE JEUNESSE

Le Contrat Enfance Jeunesse

En bref

BABY OLYMPIADES

Effectuer une petite galipette, sauter sur un trampoline, grimper à une échelle... ce n'est pas de tout repos mais qu'est-ce que c'est amusant !

Une trentaine de petits champions âgés de 1 à 3 ans ont participé aux "Baby Olympiades", le 7 juin dernier, sous le chapiteau de La Trinité. Cette matinée sportive, organisée par le Relais Assistants Maternels et la crèche familiale du SIVoM Val de Banquière, lançait ainsi le coup d'envoi de "Défis dans la ville".

Florence, animatrice au RAM, explique : "les Baby Olympiades sont destinées aux enfants accueillis par les assistantes maternelles privées et de la crèche familiale La Galipette; la manifestation est également ouverte aux familles qui participent aux ateliers enfants/parents de La Galipette".

Pourquoi ? Tout simplement parce que le RAM et la Galipette organisent régulièrement des ateliers baby gym : les "Baby Olympiades" sont l'aboutissement de ce travail effectué tout au long de l'année, en collaboration avec les animateurs sportifs du SIVoM. Un grand bravo donc à Fabien et Virginie qui "entraînent" souvent les petits bouts afin de développer leur motricité, leur équilibre, et leur agilité.

"Cette année, l'accent a été mis sur la participation des parents à la manifestation; nous encourageons les échanges avec les familles."

Enfance / Jeunesse

LES ENFANTS RELÈVENT LE DÉFI !

Du 8 au 11 juin, il y a eu du sport à La Trinité ! La troisième édition de "Défis dans la ville", organisée par le service des sports de la commune en partenariat avec le SIVoM Val de Banquière, a permis aux jeunes de découvrir et s'initier à de nombreux sports.

Natation, VTT, escalade, parcours "débrouillardise" semé d'embûches et escalade étaient en effet au rendez-vous ! Quelques nouveautés, dont l'initiation à la trottinette et la mise en place d'une structure gonflable, ont même fait leur apparition lors de ce cru 2011.

Les enfants inscrits dans les Accueils de Loisirs du territoire ont eux aussi bien profité des installations sportives puisque la journée du 8 juin leur était entièrement réservée.

Encadrés par les équipes d'animation du SIVoM Val de Banquière, et conseillés par des intervenants extérieurs présents sur le site (pompiers, spéléologues...) les 7/11 ans ont testé à fond leur fibre sportive !



200 enfants inscrits dans les Accueils de Loisirs du territoire (Saint-Martin-du-Var, Saint-André de la Roche, La Trinité, Colomars, Falicon, Levens et Tourrette-Levens) ont participé à cette 4^{ème} édition de "Défis dans la ville". Les installations sportives s'étendaient autour du chapiteau, en plein centre-ville.
Ci-dessus : spéléopalette et structure gonflable.



Après les efforts, les petits champions ont partagé un bon goûter préparé par les assistantes maternelles privées et de la crèche familiale de La Trinité.

Social INFORMER EN THÉÂTRE



Organisé par le SIVoM Val de Banquière et la commune, "Médicament souvenir" s'inscrit dans le cadre des "préventions santé" : régulièrement, le service social du SIVoM organise des rencontres et des ateliers afin d'informer les seniors du territoire sur des thèmes précis (la nutrition, ateliers mémoire et équilibre...) L'objectif : prévenir la dépendance et faciliter le quotidien.

Une trentaine de personnes étaient réunies le 10 juin, sous le chapiteau de Colomars, pour assister à une pièce de théâtre pas comme les autres : "Médicament souvenir", créée et interprétée par la Compagnie 6t théâtre, a abordé de manière interactive le bon et le mauvais usage du médicament chez les plus de soixante ans.

Ainsi, dans une première partie composée de scénettes, les spectateurs ont suivi l'histoire de Monsieur Mercier, de sa femme et de sa

filles. A travers leurs rencontres – avec un médecin de campagne, un pharmacien et un infirmier à domicile – des situations se sont dessinées, soulevant quelques questions : qu'est-ce que la surmédication et la dépendance ? Certains médicaments sont-ils incompatibles ? Quelles relations entretenir avec le corps médical ? Qu'est-ce qu'un médicament générique ?

Afin de répondre à ces interrogations, la parole a été donnée au public colomarsois après la représentation.

Patrick Bauer, directeur artistique de la Compagnie, nous a expliqué : "nous invitons les personnes à réagir sur ce qu'elles ont vu. L'idée est que ce soit le public qui décèle les problèmes présents dans la pièce et qui apporte des solutions".

Le public colomarsois a ainsi bien participé au débat, corrigeant les "mauvais gestes" de la famille Mercier, posant des questions et partageant des expériences personnelles. Echanger pour s'informer, voilà une formule qui marche !

Petite Enfance Communiquons !

Réunis le 1^{er} juillet à la mairie de Saint-André de la Roche, 84 agents travaillant dans les crèches intercommunales et le Relais Assistants Maternels ont travaillé sur le vaste thème de la Communication.

"Nous avons organisé cette journée afin de partager nos valeurs et échanger sur nos expériences professionnelles" explique Marlène Bassi, responsable du Service Petite Enfance. "Le but est de trouver des solutions concrètes à des situations vécues au quotidien dans les structures". Par exemple, "comment augmenter la disponibilité auprès des enfants lors des réunions?", "le temps d'adaptation", ou encore "la communication entre collègues".

Cette 4^{ème} journée pédagogique a remporté un vif succès auprès des agents, ravis de se retrouver (les crèches intercommunales étant éloignées géographiquement) pour travailler tous ensemble sur la qualité de l'accueil.



SIVoM en scène 2011 : 52 candidats se sont produits en solo ou en groupe au théâtre de Verdure de l'Abadie. Au total, 28 numéros ont été présentés !

Tous en scène !

Le 2 juillet au soir, il y avait du chant, de la danse, du théâtre et même de la poésie à Saint-André de la Roche. Et pour cause : "SIVoM en scène", la manifestation estivale du SIVoM Val de Banquière (anciennement appelé "Tremplin d'expression artistique")

s'est déroulée au Théâtre de Verdure de l'Abadie. Une cinquantaine de candidats, âgés de 9 à 66 ans, se sont produits sur scène devant un public venu les encourager. C'est la première fois depuis 2005, date de sa création, que la manifestation accueille autant de participants. Vivement l'année prochaine !

Réunion d'information : "Assistante maternelle et bébé allaité".

Le 22 juin, 43 assistantes maternelles venant des diverses communes du SIVoM Val de Banquière, se sont réunies à la salle communale de Saint-André de la Roche.

Organisée par le Relais Assistants Maternels cette réunion est le résultat d'un travail mené depuis février en partenariat avec l'Action Maternité Enfance (ancienne PMI). Six intervenantes (deux animatrices du RAM, trois puéricultrices et une auxiliaire de l'AME) ont abordé divers sujets tels que l'accueil des bébés allaités, l'accompagnement des mamans, les recommandations à appliquer pour la conservation du lait...

Un moment de partage et de convivialité très apprécié par les participantes qui ont pu repartir avec une attestation de présence, un livret de formation et de la documentation. Expérience à renouveler pour les organisatrices!

Environnement

LE CONTRAT DE RIVIERE BIENTÔT EN LIGNE



Le Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP) a mis en place «Païoun ven», une lettre d'information visant à rendre compte de l'avancée des actions inscrites au "Contrat de Rivière des Paillons" (études, démarches et aménagements réalisés sur l'ensemble du bassin versant du Paillon) et distribuée dans les communes signataires du contrat dont Saint-André de la Roche, Falicon, Tourrette-Levens, Levens et La Trinité.

Elaboré par le Syndicat Intercommunal des Paillons et le SIVoM Val de Ban-

quière, ce contrat définit des actions à mettre en œuvre pour réhabiliter et sauvegarder le bassin versant, un territoire de 250 km drainé par les Paillons. Pour rappel : les Paillons, d'une longueur de 36,4 km prennent leur source dans les pré-Alpes, viennent se jeter dans la Baie des Anges et se composent de 5 affluents principaux : le Paillon de l'Escarène, le Paillon de Contes, le Laghet, le Paillon de Nice, et La Banquière.

Au total, 20 communes dont 5 adhérentes au SIVoM Val de Banquière sont directement concernées par la vie

de ces affluents.

Parmi les principaux objectifs du Contrat : améliorer la qualité de l'eau, restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel, assurer la protection contre les crues, contribuer à la gestion de la ressource en eau.

D'un montant total de 17,6 millions d'euros, le Contrat de Rivière des Paillons comprend un programme de 62 actions réparties sur 5 ans.

Autre initiative du SIP pour faire connaître ses actions : la mise en place prochaine d'un site Internet (mise en ligne prévue à l'automne).

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Le service jeunesse du SIVoM Val de Banquière montre encore une fois son dynamisme à travers des initiatives originales telles que la mise en place des "temps périscolaires" dans les différentes communes du SiVoM. Par exemple, depuis 2010, la Roquette-sur-Var et le SIVoM Val de Banquière ont initié les temps périscolaires dans les deux écoles de la commune, celles du village et de Baus-Roux.

Les 3/11 ans sont ainsi accueillis et encadrés par des animateurs qualifiés entre les heures de classe, c'est-à-dire le matin, le midi et le soir.

Mais attention, les temps périscolaires ne sont pas des garderies ! Derrière chaque activité se cache un objectif : développer

l'autonomie, l'entraide et la solidarité des enfants.

" Nous organisons des ateliers variés et adaptés à chaque tranche d'âge : danse, menuiserie, plantation de tomates et de carottes, sport... ", informe Romain, responsable des temps périscolaires à La Roquette-sur-Var. Des pique-niques à thème sont également organisés deux fois par mois ; au mois d'avril par exemple, le thème était "Jurassic Park" et les enfants devaient chercher... des œufs de dinos !

Les équipes planchent déjà sur de nouveaux projets, le SIVoM Val de Banquière gérant aussi les temps périscolaires de La Trinité et de Saint-André de la Roche.



Un service très apprécié des enfants et des familles qui travaillent et ne peuvent pas toujours être disponibles à ces moments de la journée.

Infos santé

UN BUS D'INFORMATION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



Répondre aux questions de la population et rappeler les gestes simples pour freiner la prolifération des moustiques, tel est l'objectif de l'équipe du Bus Information Santé.

Halte aux moustiques, ennemis récurrents de nos soirées estivales !

Apparu dans les Alpes-Maritimes en 2004 en provenance

d'Asie, le moustique tigre (*aedes albopictus*), est installé sur la zone littorale et dans plusieurs communes de l'arrière-pays.

Les techniciens de l'Entente

Interdépartementale de Démoustication Méditerranéenne (E.I.D.) mènent une lutte difficile pour supprimer les lieux de ponte repérés sur le territoire départemental et effectuer des traitements larvicides. Mais pour freiner sa prolifération, il faut surtout que chacun supprime les eaux stagnantes chez lui.

Afin de sensibiliser, informer, conseiller le public et ainsi lutter plus efficacement contre la prolifération de ce moustique, le Bus Information Santé du Conseil Général sillonne tout l'été les communes du SIVoM Val de Banquière.

Parmi ses actions: distribution de dépliants d'information, conseils pratiques et mise en place d'un numéro vert: **le 0 800 740 606.**

Dans la cour des grands!

C'était un grand jour pour les petits âgés de 2 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle et d'une animatrice du Relais Assistants Maternels du SIVoM Val de Banquière (RAM) en partenariat avec la crèche de "l'Oustalet", qui ont passé quelques heures à l'école maternelle de Saint-Martin-du-Var.

Initiées en 2005 par le SIVoM Val de Banquière, les "passerelles" permettent aux enfants du territoire, qu'ils soient accueillis par une assistante maternelle privée ou en crèche, d'aller à la rencontre de leur future école maternelle.

L'objectif : les préparer en douceur à l'école des grands, découvrir les lieux, et surtout tester les jeux. Pâte à modeler, dinette, feutres... le matériel semble être à leur goût!

Sous l'impulsion du SIVoM Val de Banquière et de son président, Honoré Colomas, les "passerelles" sont organisées dans les écoles maternelles du territoire, les visites s'échelonnant sur les mois de mai et juin.

Petite enfance C'EST LA FETE !

La 4ème fête intercommunale de la petite enfance a battu son plein à Saint-Martin-du-Var.

Durant une après-midi, les équipes des crèches et du Relais Assistants Maternels du SIVoM Val de Banquière ont transformé le jardin de la salle polyvalente en une grande aire de jeux ayant pour thème "les musiques du monde".

Parmi les activités proposées: création de masques aux milles couleurs, confection de jupettes en papier crépon, fabrication de tam-tam, « chemin musical »... Après le partage d'un goûter bio organisé par Catherine, cuisinière à la crèche intercommunale de Levens, les enfants se sont réunis sous le chapiteau pour participer à un atelier musical animé par Cyril Parachou, musicien de l'association trinitaire "Les voies du monde".



La pratique des percussions était déjà familière aux enfants, Cyril étant intervenu tout au long de l'année auprès des crèches et du Relais Assistants Maternels du SIVoM Val de Banquière.



QUOI de neuf?

SIGNATURE DU "CONTRAT ENFANCE JEUNESSE"

En juin, les élus des douze communes du SIVoM Val de Banquière et les représentants de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes se sont réunis à la mairie de Saint-André de la Roche, siège du syndicat, pour signer le "Contrat Enfance Jeunesse 2010/2013".

Petit tour d'horizon des enjeux et objectifs de ce contrat...

> Des chiffres ! Par ce contrat, la Caf apportera un soutien financier de 8 976 000 euros au SIVoM Val de Banquière. Cette subvention considérable, qui s'échelonne sur une période de quatre ans, permettra au syndicat de maintenir et développer ses actions en faveur des jeunes de moins de 18 ans.

> Des besoins : La population des moins de 18 ans est en augmentation constante sur l'ensemble des communes du SIVoM Val de Banquière, les demandes en structures d'accueil (crèches, assistantes maternelles, accueils de loisirs...) ne cessent donc de s'accroître.

> Des objectifs : Ce partenariat avec la Caf doit permettre:

- De définir plus clairement les grands axes de la politique petite enfance intercommunale.
- De proposer aux familles une offre d'ac-

cueil diversifiée et un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde (Relais Assistants Maternels).

- D'accompagner dans la professionnalisation les assistantes maternelles privées (concertations, élaboration d'un engagement de qualité, réunions d'information à l'agrément...)

- De développer la formation des animateurs. Formations continues, BAFA, BAFD...

- D'accompagner les parents et les aider à renforcer leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. (accueils enfants/parents)

> Des actions : Comme l'a souligné Yves Fasanaro, Directeur général de la Caf des Alpes-Maritimes lors de la signature du CEJ : **"l'objectif de cette collaboration est de faire du concret, d'agir sur le terrain auprès des familles"**. Des mesures concrètes ont donc été mises en place sur l'ensemble du territoire du SIVoM afin de créer des services de proximité de qualité et des prestations à moindre coût, accessibles à toutes les familles.

Depuis 2000, année du premier Contrat Enfance conclu entre les deux organismes, crèches, accueils de loisirs, séjours, ludothèques, temps périscolaires ont fleuri sur le territoire ! Le nouveau CEJ va donc permettre de développer et pérenniser ces actions et participe à la mise en œuvre de nouveaux projets.



Le CEJ 2010/2013 a été signé par Yves Fasanaro, Directeur général de la Caf des Alpes-Maritimes, Danièle Desens, présidente de la Caf des Alpes-Maritimes, Honoré Colomas, président du SIVoM Val de Banquière, Vanessa Avenoso, vice-présidente de la compétence Enfance/Jeunesse au SIVoM Val de Banquière. Une cinquantaine d'actions bien tangibles sont ainsi inscrites au CEJ.

LES ACTIONS "PHARES" DU CEJ D'ICI 2013

> PETITE ENFANCE/

> Création d'une crèche intercommunale à Tourrette-Levens et à La Trinité.

> Création de lieux d'accueil enfants/parents à Saint-André de la Roche, Saint-Martin-du-Var, Levens et Tourrette-Levens.

Gratuits et ouverts à tous, ces espaces d'échange permettent aux parents de partager des activités variées avec leur enfants.

> Développement de la capacité d'accueil des structures :

+ 24 places à la crèche "La Galipette" bientôt transférée au Pôle Petite Enfance de La Trinité.

+ 5 places à la crèche "La Barboteuse" de Castagniers.

+ 3 places à la crèche intercommunale de Levens.

+ 6 places à la crèche "Les P'tits bouts" de Colomars.

> Mise en place de la garde à domicile :

A la rentrée, des agents formés à la petite enfance, prendront en charge les enfants au domicile des parents. Ce service permettra de répondre aux horaires atypiques de garde et aux besoins exceptionnels.

> Aires de jeux dédiées aux moins de 4 ans :

Des espaces de jeux adaptés aux tout petits et destinés aux professionnels de la petite enfance vont être mis en place à proximité des crèches.

> La ludothèque :

Création d'une ludothèque à Tourrette-Levens (Pôle Petite Enfance).

> ENFANCE-JEUNESSE/

> Accueils de loisirs :

Création d'un accueil de loisirs ados à Tourrette-Levens (intégré aux locaux du futur Pôle Petite Enfance) et à Levens.

> Mini séjours :

Développement des mini séjours.

Cet été, environ 200 enfants et 80 ados venus de 8 communes du SIVoM vont pouvoir profiter de ces quatre jours de détente à La Martre dans le Haut-Var.

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LEVENS

Le SIVoM Val de Banquière compte un nouveau ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Depuis le 4 juillet, les ados de Levens peuvent se réunir dans un local spécialement aménagé pour eux par la commune.

Des activités variées, dans le centre ou à l'extérieur seront proposées tout au long de l'été telles que tir à l'arc, modélisme, katamaran, canyoning, randonnées...

Mais pour Cédric Pallini, le directeur du centre, l'accueil de loisirs n'est pas "un simple mode de garde" proposant des activités de "consommation", il s'agit plutôt **"d'un lieu qui appar-**

tient aux jeunes et dont ils doivent s'occuper, c'est une façon de développer l'autonomie et d'apprendre les responsabilités."

Les deux animateurs de l'ALSH encouragent ainsi les jeunes à s'impliquer dans la vie du centre et à participer à l'élaboration du programme.

Des rencontres inter-centres et des mini séjours sont également organisés pour permettre les échanges entre jeunes de différentes communes.

Pour l'instant "la maison" comme l'appelle les ados tourne au complet, 24 jeunes par jour s'y retrouveront jusqu'au 26 août.

Face à la demande, l'ouverture du centre durant les vacances de Toussaint est d'ores et déjà envisagée.



Babyfoot, table de ping-pong, barbecue, jeux de fléchettes... le local vient d'être refait à neuf et équipé pour accueillir les jeunes.



Concentration et précision lors de la journée d'initiation au tir à l'arc, encadrée par un intervenant de "Gîte du Boréon".

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LE SIVOM!



Un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de l'équipe du service des sports du SIVoM Val de Banquière dispense des conseils aux jeunes participants des "Défis dans la ville", manifestation intercommunale organisée, cette année, par le nouveau service en étroite coopération avec la Municipalité de La Trinité.

Depuis le 1er juin, le SIVoM Val de Banquière accueille une nouvelle compétence. En effet, la commune de La Trinité lui a transféré son service "Organisation et gestion des activités sportives". Philippe Alliaume, responsable du service nous explique les enjeux et objectifs de ce transfert :

-En quoi consiste cette nouvelle compétence ?

P. A : "Elle aura dans un premier temps pour objectif de maintenir les activités mises en place sur la commune de La Trinité tout en développant leur vocation intercommunale. Par exemple, "Défis dans la ville" qui a eu lieu en juin a réuni des jeunes provenant de centres de loisirs de tout le territoire. D'autres manifestations sportives organisées depuis plusieurs années par le service des sports de La Trinité ainsi que des activités et animations seront ouvertes à l'ensemble

de la population du SIVoM Val de Banquière telles que la Bourse aux skis en novembre."

-D'autres activités sont-elles concernées ?

P.A : "Ce transfert pourrait également permettre de généraliser (dans les communes qui en expriment le souhait), les interventions menées par les ETAPS (Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) auprès d'un large public comme la petite enfance (interventions dans les RAM, et dans les crèches), l'enfance (interventions en milieu scolaire et périscolaire), la jeunesse ou encore les seniors (organisation de randonnées pédestres ou de séances de renforcement musculaire...)"

-La gestion des équipements sportifs a t'elle aussi été transférée au SIVoM Val de Banquière ?

P.A : "Non, les équipements sportifs et le personnel restent quant à eux gérés par la commune de La Trinité. Une mise à disposition des structures au SIVoM Val de Banquière est cependant prévue en fonction des différentes activités organisées."

LE POLE PETITE ENFANCE DE TOURRETTE-LEVENS

La commune de Tourrette-Levens a délégué au SIVoM Val de Banquière la construction et la gestion de son futur Etablissement Multi Accueil Intercommunal.

La structure, imaginée par les architectes Benjamin Michel et Nicolas Heams, aura une capacité d'accueil de trente places. Les entreprises qui travailleront à ce chantier viennent d'être sélectionnées, les travaux débuteront en Septembre 2011.

La commune, la Caf (dans le cadre du "Contrat Enfance Jeunesse"), l'Etat, le Conseil Général ainsi que le Conseil Régional ont été sollicités pour participer au financement de ce projet estimé à 2,8 millions d'euros HT.

D'une surface totale de 720m² le bâtiment réparti sur deux niveaux, accueillera

différents services et compétences.

Le rez-de-chaussée sera consacré aux activités communales et comprendra : une Ecole de musique de 60 m² (constituée de 3 salles), une salle polyvalente associative de 150 m², ainsi qu'une salle "ados" de 60 m² permettant de recevoir les jeunes (à partir de 12 ans).

Le niveau supérieur quant à lui, est destiné à accueillir les activités intercommunales de la Petite Enfance, c'est à dire : le Relais Assistants Maternels, la ludothèque, l'Action Maternité Enfance, un accueil parents/enfants, une crèche intercommunale de 30 places divisée en trois secteurs selon l'âge des enfants (grands, moyens, bébés) et deux espaces de jeux extérieurs réservés à la crèche.

Le bâtiment sera donc conçu comme un ensemble polyvalent muni de liaisons entre ses activités indépendantes les unes des autres mais

néanmoins complémentaires.

À l'extérieur du bâtiment, des locaux de rangement, une aire de stationnement de 33 places minimum ainsi qu'un "arrêt-minute" sont également prévus.

Outre les exigences d'hygiène et de sécurité s'appliquant à tous les établissements d'accueil, l'accent sera mis sur le volet environnemental. Favoriser les déplacements à pied ou par transport collectif, maintenir la qualité paysagère de la

parcelle, adapter l'éclairage public (cellules photovoltaïques, détecteurs de présence...), renforcer l'isolation, valoriser l'éclairage naturel... autant d'initiatives destinées à limiter au maximum l'impact environnemental du bâtiment.

Ouverture au public prévue en Septembre 2012.

*Construit sur l'actuel parking Félix Bailet, le futur Pôle Petite Enfance de Tourrette-Levens regroupera diverses compétences et activités.
Ci-dessous: photomontages.*



Sainte Rosalie se refait une beauté

Les travaux engagés par le SIVoM Val de Banquière en étroite collaboration avec la Mairie de Tourrette-Levens dans l'église Sainte Rosalie débuteront en Septembre. Ils porteront, entre autres, sur la sécurisation de la charpente, les installations électriques le système de chauffage, la maçonnerie intérieure...

Durant les travaux, l'église sera fermée au public, les offices seront transférés dans d'autres locaux aménagés à proximité; renseignements à prendre auprès de la mairie de Tourrette-Levens.

Réouverture prévue début 2012.



En bref

Videoprotection à Saint-Martin-du-Var

Une extension du réseau de vidéoprotection (comptant à ce jour 13 caméras) est en projet à Saint-Martin-du-Var.

Dix caméras supplémentaires devraient ainsi être installées à proximité de bâtiments publics tels que le complexe François Zucca, la structure multi accueil de la petite enfance, et autres bâtiments publics... Les travaux sont prévus en Septembre.

Hameau de Plan du Var

La commune de Levens a missionné le SIVoM Val de Banquière pour accomplir les travaux de sécurité du hameau de Plan du Var contre les chutes de blocs rocheux. En effet ce hameau, construit en bordure du Var, est surplombé par une falaise dont l'altération menace les habitations.

Une consultation est actuellement en cours pour sélectionner les entreprises qui travailleront à ce chantier.



28 rouleaux de gazon, 150 tonnes de sable pour 8000 m² de terrain, les 6 ouvriers du chantier n'ont pas chômé...

La Trinité / A vos crampons!

Avis aux sportifs, le Stade du Rostit à La Trinité, a un gazon tout neuf !

Depuis mai, l'entreprise "Provence Jardin" travaille sur ce chantier ; l'ancien gazon datant de plus de 10 ans a été retiré, la plateforme refaite, nécessitant un nivellement rigoureux.

Viens ensuite la pose des nouveaux rouleaux de pelouse synthétique. Des bandes de "pontage" enduites de colle permettent de maintenir les rouleaux entre eux.

Puis les lignes de marquage au sol sont apposées. Dernière étape : le "remplissage", avec du sable et du caoutchouc granulé...

Par rapport au précédent, ce nouveau gazon synthétique dernière génération bénéficie d'une évolution technique :

celui-ci est entièrement recyclable et répond à des normes précises.

Les travaux engagés permettront au terrain d'être homologué en classe 3, c'est à dire pouvant accueillir des matchs de CFA2. Là aussi, des normes précises ont dûes être respectées : dimensions du terrain, dimensions des bancs de touche, clôture de l'enceinte... La Fédération Française de Football devrait se prononcer sur l'accord d'agrément courant août.

La durée de vie d'un gazon synthétique est en moyenne de 10 ans, un de ses principaux avantages est qu'il demande peu d'entretien : pas d'arrosage nécessaire, un simple "balayage" mensuel suffit pour l'aérer.

Réouverture prévue courant août.

LE POLE PETITE ENFANCE DE LA TRINITE

Les élus de La Trinité et du SIVoM Val de Banquière ont visité le chantier du Pôle Petite Enfance, actuellement en construction sur le boulevard Suarez.

Attendu avec beaucoup d'impatience par les futurs enfants accueillis et leurs familles, l'établissement ouvrira ses portes en octobre 2011.

La Direction et toute l'équipe d'encadrement de "La Galipette", l'actuelle crèche de La Trinité, ont été associées au projet. Le personnel a fait remonter les besoins à Jean-Patrice Calori, architecte

de l'Agence CAB, pour qu'il en tienne compte dans l'élaboration de la structure.

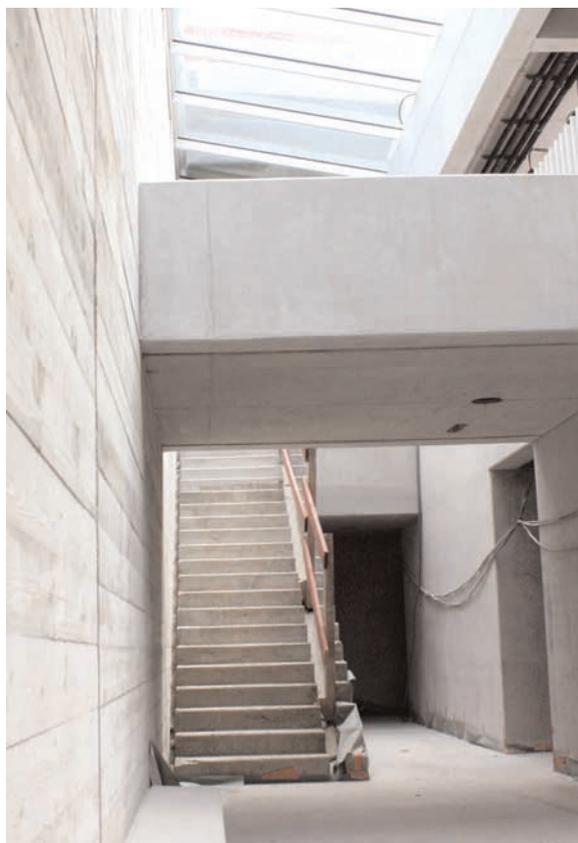
Entouré d'un havre de verdure, le jardin de la Villa Tagnati, le pôle s'étendra sur une surface habitable de plus de 1000 m².

Il se dégage déjà du Pôle Petite Enfance une atmosphère apaisante. L'architecte a en effet privilégié les teintes claires, l'installation de plantes à divers endroits de la structure, l'aménagement de baies vitrées et d'une verrière. La façade, un béton lazuré avec une véritable dimension esthétique, a également ravi les visiteurs réunis ce jour-là.

De plus, selon le souhait de M. Scoffié, maire de La Trinité, et M. Colomas, président du SIVoM Val de Banquière, le bâtiment respecte la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) : les puits de lumière provenant de la verrière permettront un éclairage et une ventilation totalement naturels, et le chauffage au sol diffusera la chaleur de manière homogène.

Le gros oeuvre est à présent terminé, il ne reste plus qu'à réaliser l'aménagement intérieur des locaux.

Petite visite guidée...



Le rez-de-chaussée/

> Etablissement Multi Accueil Intercommunal de 45 places

Les espaces d'accueil :

> Un module "petite section", un module "moyenne section", un module "grande section".

> Une salle pour les "activités dirigées".

Et aussi...

> Une cuisine, un espace de convivialité avec les parents, un vestiaire pour le personnel de cuisine, une buanderie, un espace de jeux extérieur, des locaux techniques, un local pour l'archivage...





Le parking/

Situé sur le toit de la structure, il contiendra 10 places pour le personnel.



Les élus de la Trinité et du SIVoM avec Jean-Louis Scoffié, maire de la Trinité et Honoré Colomas, Président du SIVoM Val de Banquière, réunis sous la pergola.

Les accès/

DEPUIS LE BOULEVARD SUAREZ :

> Accès des piétons et des personnes à mobilité réduite par des escaliers ou une rampe. Au bout de la rampe, passage par des escaliers ou possibilité de prendre un élévateur jusqu'au parvis de la crèche.

DEPUIS LE CHEMIN DE L'OLIVAIE :

> Réalisation d'un dépose-minute pour les véhicules.
> Accès jusqu'au parvis de la crèche par des escaliers ou un ascenseur.
> Pour le personnel : parking pour les véhicules.

Le 1er étage/

- > **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)**
- + **CRÈCHE FAMILIALE**
- + **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS**
- + **CENTRE DE FORMATION pour les assistants maternels**

Les salles :

- > Une salle "d'évolution familiale" (comprenant un dortoir, une biberonnerie, un espace change...).
- > Une salle "psychomotricité".
- > Une salle de formation pour les assistants maternels.
- > Un espace détente et une terrasse couverte pour le personnel.

Et aussi ...

- > des bureaux administratifs, un espace d'accueil du public, un vestiaire pour le personnel, un local à poussettes...

Dynamique et pleine d'idées, l'équipe du service social du SIVoM Val de Banquière a récemment mis en place de nombreuses prestations et initiatives destinées à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie et à les aider dans leurs démarches.

Zoom

sur deux initiatives qui ont déjà trouvé leur public!



> LES ATELIERS SENIORS/

Rester concentré lors d'une discussion, retenir des prénoms, se repérer dans l'espace... autant de petites choses qui peuvent devenir un véritable challenge au fil des ans ! **Ainsi, afin de prévenir les pertes de mémoire, le service social organise des ateliers.** Sur une durée de deux heures, un agent qualifié vous donne des conseils mnémotechniques ou encore des exercices de stimulation à pratiquer au quotidien. Des ateliers ludiques et pédagogiques qui font

progresser tous ceux qui ont de petits oublis sans caractère pathologique et qui renforcent le lien social.

Un goûter ponctue dans la convivialité ces instants de partage.

Depuis leur création en mai dernier les "ateliers seniors" rencontrent un grand succès: 39 personnes y ont déjà participé.

Ils se déroulent dans les communes de Colomars, Castagniers, la Roquette-sur-Var, Aspremont et Falicon.

Hélène Santamaria, agent qualifié, anime ce moment d'échange et de rencontre.

INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes retraité et habitez dans l'une des communes du SIVoM Val de Banquière ? N'hésitez pas à contacter le service social au 04 97 00 07 30. Les "ateliers seniors" sont gratuits.



Les agents du service social du SIVoM Val de Banquière sont à votre écoute.

> LES PERMANENCES/

Des questions sur les prestations du service social ? **Les agents du pôle administratif se déplacent dans les communes d'Aspremont, Saint-Martin-du-Var, Colomars, Falicon, Castagniers et La Roquette-sur-Var pour vous informer ! Avec vous, ils évaluent vos besoins, calculent le montant de vos allocations, constituent votre dossier de prise en charge, ou encore assurent un suivi personnalisé de vos prestations.**

Au delà des conseils administratifs, l'objectif de ces permanences est avant tout d'aller à la rencontre des personnes âgées, de leur apporter un soutien et de rompre l'isolement.

> A noter : Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la conseillère vient aussi à domicile, sur rendez-vous. Pour ce faire, vous pouvez la contacter au 04 97 00 07 30.

Une conseillère se déplace:

- à la Mairie de Colomars/ Le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 16h.

- à la salle polyvalente de la Mairie d'Aspremont/ Le 1er jeudi de chaque mois de 9h 30 à 12h et le 3ème jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

- au centre social de Saint-Martin-du-Var/ Tous les jeudis de 10h à 12h, sur

rendez vous.

- à la Mairie de Falicon/ Le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

- à la Mairie annexe du Baux Roux de la Roquette-sur-Var/ Le 2ème jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

- à la salle polyvalente de la Mairie de Castagniers/ Le 1er mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

LES PRESTATIONS DU SERVICE SOCIAL DU SIVoM VAL DE BANQUIÈRE S'ADRESSENT AUX PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS, RETRAITÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE, RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : TÉL. 04 97 00 07 30